

États financiers de



Health Sciences North
Horizon Santé-Nord

Exercice terminé le 31 mars 2015



Health Sciences North
Horizon Santé-Nord

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

Les états financiers ci-joints de Horizon Santé-Nord ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, et l'intégrité et l'objectivité de ces états sont la responsabilité de la direction. La direction est également responsable de tous les états et tableaux, et de s'assurer que cette information est conforme, le cas échéant, avec l'information contenue dans les états financiers.

La direction est également responsable de la mise en œuvre et de tenir un système de contrôles internes visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable.

Le conseil d'administration est chargé de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de rapports financiers et de contrôle interne et exerce cette responsabilité par le Comité de vérification du conseil d'administration. Le Comité de vérification se réunit avec la direction et les auditeurs externes pas moins de trois fois par an.

Les auditeurs externes, KPMG s.r.l., effectuent un examen indépendant, conformément aux normes d'audit généralement reconnues, et d'exprimer leur opinion sur les états financiers. Leur examen comprend une revue et une évaluation du système de contrôle interne de l'Hôpital, et des tests et procédures appropriés afin de fournir une assurance raisonnable que les états financiers sont présentés fidèlement. Les auditeurs externes ont librement et pleinement accès au Comité de vérification du conseil d'administration et se rencontrent sur une base régulière.

Au nom de Horizon Santé-Nord

Dr. Derjis Roy
Président – directeur général

Paul St. George
Vice-président et
directeur général de l'information (intérim)

Le 12 mai 2015
Sudbury, Canada



KPMG s.r.l.
Clarige Executirve Centre
144, rue Pine
Sudbury ON P3C 1X3

Téléphone (705) 675-8500
Télécopieur (705) 675-7586
In Watts (1-800) 461-3551
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **Horizon Santé-Nord** qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, et les états des résultats, de l'évolution de l'insuffisance des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un sommaire des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'Hôpital portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Hôpital. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Horizon Santé-Nord au 31 mars 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 12 mai 2015
Sudbury, Canada

HORIZON SANTÉ-NORD

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2015, avec informations comparatives pour 2014
(En milliers de dollars)

	2015	2014
Revenus :		
Réseau local d'intégration des services de santé du Nord-Est et Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	289 945	292 454 \$
Action Cancer Ontario	51 579	52 014
Programmes spécifiquement financés	28 876	28 326
Services aux patients	33 143	31 653
Autres	28 110	29 848
Amortissement - apports reportés afférents à l'équipement	9 164	8 549
	<u>440 817</u>	<u>442 844</u>
Dépenses :		
Salaires	202 712	202 169
Avantages sociaux	59 397	57 670
Rémunération du personnel médical	28 080	26 908
Fournitures et autres	56 845	58 030
Médicales et chirurgicales	28 160	30 757
Produits pharmaceutiques	18 414	18 979
Programmes spécifiquement financés	29 006	28 581
Amortissement - équipement	16 694	18 196
	<u>439 308</u>	<u>441 290</u>
Excès des revenus sur les dépenses provenant des opérations de l'Hôpital		
	1 509	1 554
Amortissement - immeubles	(10 661)	(10 312)
Amortissement - apports reportés afférents aux immeubles	9 269	9 190
Excès des revenus sur les dépenses avant les éléments ci-dessous		
	117	432
Financement de secours du fonds de roulement (note 11)	19 312	19 312
Règlement du pan de fonctionnement postérieur à la construction (note 12)	9 269	-
Excès des revenus sur les dépenses	<u>32 790</u>	<u>19 744 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

HORIZON SANTÉ-NORD


État de la situation financière


Au 31 mars 2015, avec informations comparatives pour 2014
(En milliers de dollars)

	2015	2014
Actif		
Actif à court terme :		
Comptes à recevoir (note 2)	23 165	29 364 \$
Stocks	4 202	4 129
Dépenses payées d'avance	4 603	5 651
	31 970	39 144
Actifs affectés (note 3)	1 873	1 989
Créances à long terme (note 4)	13 298	12 118
Immobilisations (note 5)	352 988	361 520
	400 129	414 771 \$
Passif et insuffisance des actifs nets		
Passif à court terme :		
Endettement bancaire (note 6)	2 151	32 085 \$
Comptes à payer et frais courus (note 7)	71 205	93 600
Versements sur obligations à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 10)	207	—
	73 563	125 685
Apports reportés (note 8)	1 028	1 139
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 9)	294 943	304 910
Obligations à long terme (note 10)	37 154	22 386
	406 688	454 120
Insuffisance des actifs nets	(6 559)	(39 349)
Éventualités (note 16)		
	400 129	414 771 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil :


Administrateur


Administrateur

HORIZON SANTÉ-NORD

État de l'évolution de l'insuffisance des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2015, avec informations comparatives pour 2014
(En milliers de dollars)

	2015	2014
Insuffisance des actifs nets, début de l'exercice	(39 349)	(59 093) \$
Excès des revenus sur les dépenses	32 790	19 744
Insuffisance des actifs nets, fin de l'exercice	(6 559)	(39 349) \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

HORIZON SANTÉ-NORD

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2015, avec information comparatives pour 2014
(En milliers de dollars)

	2015	2014
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation :		
Excès des revenus sur les dépenses	32 790	19 744 \$
Rajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	27 355	28 508
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(18 433)	(17 739)
Amortissement de l'obligation au titre des prestations constituées	1 659	1 756
	<u>43 371</u>	<u>32 269</u>
Variation des postes de fonds de roulement ne constituant pas d'encaisse (note 13)	(15 012)	(5 802)
	<u>28 359</u>	<u>26 467</u>
Flux de trésorerie provenant des activités d'immobilisations:		
Acquisition d'immobilisations :		
- projet d'expansion des immobilisations	(413)	(244)
- terrain	(4 544)	—
- équipement	(10 760)	(17 571)
- immeubles	(3 064)	(4 148)
- Projet d'étudiants en médecine	(44)	(71)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	8 466	8 862
	<u>(10 359)</u>	<u>(13 172)</u>
Flux de trésorerie provenant des activités de financement :		
Augmentation des créances à long-terme	(1 180)	(2 726)
Diminution des apports reportés	(111)	(607)
Augmentation (diminution) des obligations à long terme	13 109	(39)
	<u>11 818</u>	<u>(3 372)</u>
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement :		
Diminution des actifs affectés	116	—
	<u>29 934</u>	<u>9 923</u>
Augmentation nette de l'encaisse	29 934	9 923
Endettement bancaire, début de l'exercice	(32 085)	(42 008)
	<u>(2 151)</u>	<u>(32 085) \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2015
(En milliers de dollars)

Horizon Santé-Nord (« l'Hôpital ») fut constitué le 30 juin 1997 en vertu des lois de l'Ontario et est exonéré de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu.

1. Principales conventions comptables :

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, incluant les Normes de la section 4200 pour les organismes gouvernementales sans but lucratif.

(a) Constatation des revenus :

L'Hôpital comptabilise ses apports, incluant les subventions gouvernementales et les dons, en utilisant la méthode du report.

Aux termes de la Loi sur l'assurance vie et les règlements qui s'y rattachent, l'Hôpital est financé principalement par la Province de l'Ontario conformément aux dispositions budgétaires établies par Le Ministère de la Santé et des Soins de longue durée (le «MSSLD»), et le Réseau local d'intégration des services de santé du Nord-Est (le « RLISSNE »). Les subventions de fonctionnement sont constatées à titre de revenus au cours de l'exercice ou des exercices où les dépenses correspondantes sont constatées. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont inscrites aux débiteurs. Lorsqu'une partie d'une subvention vise une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe, sont constatés à titre de revenus au cours de l'exercice ou des exercices où les dépenses correspondantes sont constatées.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux égal à celui de l'amortissement des immobilisations en question.

Les revenus des patients et autres services sont comptabilisés lorsque le service est fourni.

(b) Stocks :

Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2015
(En milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite) :

(c) Immobilisations :

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les immobilisations acquises aux termes de contrats de location-acquisition sont à l'origine constatées à la valeur actualisée des paiements minimums futurs exigibles en vertu des contrats puis amorties sur leur durée de vie estimative. Les remplacements de matériel léger sont passés en dépenses au cours de l'exercice où le remplacement a lieu.

La construction en cours n'est pas amortie avant l'achèvement du projet et le début de l'exploitation des installations.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

Immeubles et améliorations aux terrains	2 % - 10 %
Mobilier et équipement	5 % - 20 %
Technologie de l'information	20 % - 33 %

Dans l'année d'acquisition, l'amortissement est calculé en utilisant la moitié du taux annuel qui serait autrement imputé.

Les actifs à long terme, incluant les immobilisations corporelles sujet à l'amortissement, sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La recouvrabilité est mesuré en comparant la valeur comptable de l'actif à l'estimation au total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Si la valeur comptable de l'actif excède le total de l'estimation des flux de trésorerie non actualisés une perte de valeur doit être constatée au montant par lequel la valeur comptable de l'actif excède sa juste valeur. En l'absence de prix cotés des marchés actifs, l'Hôpital utilise les flux de trésorerie futurs actualisés dont le taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie reflète les hypothèses qui sont compatibles avec les hypothèses inhérentes aux flux de trésorerie estimatifs comme une estimation de la juste valeur.

Les actifs à long terme destinés à être sortis sont présentés séparément dans l'état de la situation financière au moindre de leur valeur comptable ou sa juste valeur diminuée des frais de vente. De plus, ceux-ci ne sont plus amortis. Les actifs et les passifs d'un groupe à sortir classés comme destiné à la vente sont présentés séparément dans les sections de l'actif et du passif de l'état de la situation financière respectivement.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2015
(En milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite) :

(d) Entités apparentées :

Les notes aux états financiers incluent un sommaire combiné de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie des entités suivantes (note 15) :

Fondation Horizon Santé-Nord
Fondation du Nord en cancérologie
Horizon Santé-Nord Association des bénévoles
Sudbury Hospital Services
Sudbury Vascular Laboratory Ltd.
Advanced Medical Research Institute of Canada ("AMRIC")

L'investissement dans l'entité apparentée en propriété exclusive, Sudbury Vascular Laboratory Ltd., est inscrit selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. Les autres entités ne sont pas consolidées.

(e) Avantages sociaux futurs :

L'Hôpital accumule ses obligations au titre des régimes d'avantages sociaux des employés. Le coût des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est établi par calculs actuariels à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et de l'hypothèse la plus probable, selon la direction, quant à l'âge de retraite des employés et aux coûts prévus des services de santé.

Les gains (pertes) actuariels proviennent de changements aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations. Les gains actuariels (pertes actuarielles) nets sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs. La période moyenne de service des employés actifs couvert par le régime d'avantages sociaux est 14 ans.

Les coûts de services passés découlant des modifications des régimes sont immédiatement constatés dans la période dans laquelle les modifications des régimes ont lieu.

L'Hôpital est membre du Health Care of Ontario Pension Plan (le « régime »), un régime interentreprises à prestations déterminées. Pour ce régime, l'Hôpital a adopté des principes comptables propres à un régime à cotisations déterminées, parce qu'il n'y a pas suffisamment d'information pour l'application de principes comptables relatifs à un régime à prestations déterminées. L'Hôpital inclut au titre des dépenses liées au régime le coût des services rendus de l'exercice, l'amortissement des coûts des services passés et les coûts de l'intérêt associé aux futures cotisations de l'employeur au régime pour les services passés des employés.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2015
(En milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite) :

(f) Utilisation d'estimations :

La préparation d'états financiers exige que la direction produisent des estimations et formule des hypothèses qui influent la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges des périodes de déclaration. Les éléments significatifs qui sont sujets à ces estimations et hypothèses incluent la valeur comptable des immobilisations, l'évaluation des provisions pour moins-value des débiteurs, l'évaluation des instruments financiers, ainsi que les actifs et obligations reliés aux avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont révisées périodiquement et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ils sont inscrits aux bénéfices de l'exercice durant laquelle ils deviennent apparents.

(g) Ajustements de subventions :

L'Hôpital reçoit des subventions du MSSLD, du RLISSNE et d'Action Cancer Ontario (« CCO ») pour des services spécifiques. Conformément aux accords pertinents, si l'Hôpital ne rencontre pas des niveaux d'activités spécifiques le RLISSNE, le MSSLD ou le CCO peut demander des remboursements. S'il y avait obligation d'acquitter un montant, le remboursement qui en résulterait serait imputé aux résultats de l'exercice lorsque le montant deviendrait redevable. Si les programmes et activités spécifiques encourent un déficit les recouvrements seraient imputés dans l'exercice au cours duquel les montants seront reçus.

(h) Services contribués :

Un nombre considérable de bénévoles contribuent une quantité significative de leur temps tous les ans. Étant donné la difficulté d'estimer la juste valeur marchande de leur service les services contribués ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

(i) Instruments financiers :

Tous les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière au moment de la comptabilisation initiale.

Tous les placements, s'il-y-a lieu, détenus sous forme d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont comptabilisés à leur juste valeur. La direction a choisi de comptabiliser les placements à la juste valeur car ils sont gérés et évalués sur la base de la juste valeur. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement comptabilisés à la juste valeur.

Les variations non réalisées de la juste valeur sont constatées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, au moment où ils sont transférés à l'état des résultats.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2015
(En milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite) :

(i) Instruments financiers (suite) :

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la fin de l'exercice. Lorsqu'une baisse de la juste valeur est permanente, le montant de la perte est constaté dans l'état des résultats et tout gain latent est réglé à travers l'état des gains et pertes de réévaluation. En vente, l'état des gains et pertes de réévaluation liés à cet instrument sont repris et comptabilisé dans l'état des résultats.

2. Comptes à recevoir :

	2015	2014
RLISSE et MSSLD	2 571	5 769 \$
Patients	6 237	5 995
Hôpitaux et agences	7 422	9 251
CCO	723	2 933
Agence des douanes et du revenu du Canada (TVH)	1 930	2 111
Versements des créances à long terme échéant à moins d'un an	668	637
Autres	5 014	3 968
	24 565	30 664
Moins la provision pour créances douteuses	(1 400)	(1 300)
	23 165	29 364 \$

3. Actifs affectés :

	2015	2014
Encaisse	690	804 \$
Investissements à court-terme	679	681
Comptes à recevoir du MSSLD	504	504
	1 873	1 989 \$

Les actifs affectés sont affectés pour le projet d'expansion des immobilisations et le projet d'étudiants en médecine.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2015
(En milliers de dollars)

4. Créances à long terme :

	2015	2014	
Fondation du Nord en cancérologie	1 820	2 001	\$
Ville du Grand Sudbury	4 941	5 396	
AMRIC	7 205	5 358	
	13 966	12 755	
Moins versements échéant au cours du prochain exercice	(668)	(637)	
	13 298	12 118	\$

5. Immobilisations :

	2015			
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
Terrains	3 577	–	3 577	\$
Immeubles	114 683	71 393	43 290	
Mobilier et équipement	103 922	79 939	23 983	
Technologie de l'information	51 797	37 408	14 389	
Actifs acquis en vertu d'un contrat de location acquisition	5 133	2 945	2 188	
Projet d'expansion des immobilisations - bâtiment	287 549	45 870	241 679	
Projet d'expansion des immobilisations - équipement	49 013	41 328	7 685	
Projets en cours	16 197	–	16 197	
	631 871	278 883	352 988	\$

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2015

(En milliers de dollars)

5. Immobilisations (suite) :

	2014		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	3 577	–	3 577 \$
Immeubles	107 248	67 902	39 346
Mobilier et équipement	100 121	71 993	28 128
Technologie de l'information	40 977	33 110	7 867
Actifs acquis en vertu d'un contrat de location acquisition	3 800	2 810	990
Projet d'expansion des immobilisations - bâtiment	287 250	38 699	248 551
Projet d'expansion des immobilisations - équipement	48 901	37 294	11 607
Projets en cours	21 454	–	21 454
	613 328	251 808	361 520 \$

6. Endettement bancaire :

	2015	2014
Prêts à court-terme	2 151	32 085 \$

L'Hôpital a coordonné certaines facilités de crédit qui incluent une marge d'exploitation à vue de 20 millions \$ et un prêt relais de 55 millions \$. Ces facilités portent intérêt au taux préférentiel du banquier moins 0,25 % (2014 - taux préférentiel du banquier moins 0,25%).

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2015
(En milliers de dollars)

7. Comptes à payer et frais courus :

	2015	2014
Comptes à payer et frais courus :		
- opérations	28 640	26 512 \$
- immobilisations	1 277	4 585
- RLISSNE et MSSLD	2 770	7 612
- projet d'expansion des immobilisations	17	405
Frais courus :		
- salaires	15 314	16 562
- indemnités de vacances	14 588	14 932
- congés de maladie	390	437
Revenus reportés	8 209	22 555
	71 205	93 600 \$

8. Apports reportés :

Les apports reportés représentent le solde non dépensé des subventions de recherche et autres besoins qui sont affectés extérieurement. Les changements au solde des apports reportés sont comme suit :

	2015	2014
Solde, début de l'exercice	1 139	1 746 \$
Apports additionnels reçu au cours de l'exercice	151	734
Moins montants constatés en revenus		
au cours de l'exercice	(262)	(438)
Moins montants transférés à AMRIC	-	(903)
Solde, fin de l'exercice	1 028	1 139 \$

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2015

(En milliers de dollars)

9. Apports reportés afférents aux immobilisations :

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le solde non amorti et non dépensé des dons et subventions reçus pour l'acquisition d'immobilisations. Les détails de la continuité de ces fonds sont comme suit :

	2015	2014
Solde, début de l'exercice	304 910 \$	313 787 \$
Apports additionnels reçus au cours de l'exercice		
Équipement et bâtiments :		
RLISSNE et MSSLD	788	786
CCO	658	230
Inforoute Santé du Canada	844	4 714
eHealth Ontario	–	1 336
Fondation du Nord en cancérologie	–	173
Fondation Horizon Santé-Nord	19	124
Regroupement NEON	1 847	–
Autres	1 679	1 225
	5 835	8 588
Projet d'expansion des immobilisations :		
MSSLD – Phase 2 du projet d'expansion des immobilisations	2 402	–
Ville du Grand Sudbury	229	249
Autres	–	25
	2 631	274
	8 466	8 862
Moins montants constatés en revenus au cours de l'exercice	(18 433)	(17 739)
Solde, fin de l'exercice	294 943	\$304 910

Le solde des fonds non amortis et non dépensés est composé des montants suivants :

	2015	2014
Non amorti	292 302	301 611 \$
Non dépensé :		
Équipement	1 023	1 567
Projet d'expansion des immobilisations	928	928
Projet d'expansion des immobilisations - étudiants en médecine	690	804
	2 641	3 299
	294 943	304 910 \$

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2015
(En milliers de dollars)

10. Obligations à long terme :

	2015	2014	
Obligation au titre de prestations constituées (a)	24 045	22 386	\$
Dettes à long-terme (b)	12 000	–	
Autres (c)	1 316	–	
	37 361	22 386	
Moins versements échéant au cours du prochain exercice	(207)	–	
	37 154	22 386	\$

(a) Avantages sociaux futurs :

L'Hôpital parraine un régime d'assurance vie et de soins médicaux et dentaires à prestations déterminées pour la plupart du personnel syndiqué à temps plein avec différents arrangements de partage des coûts tel que déterminé par les conventions collectives. La plus récente évaluation des avantages sociaux futurs a été achevée au 1 avril 2012. La prochaine évaluation du plan sera au 1 avril 2015.

L'obligation en matière de prestations est inscrite dans les états financiers comme suit :

	2015	2014	
Solde, début de l'exercice	22 386	20 630	\$
Ajouter : coûts des bénéficiaires	2 310	2 291	
	24 696	22 921	
Déduire : contributions aux bénéficiaires	(651)	(535)	
Solde, fin de l'exercice	24 045	22 386	\$

Conformément à la plupart des régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi (autre que la pension) au Canada le régime de l'Hôpital n'est pas préalablement capitalisé, ce qui donne lieu à un déficit du régime égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées pour mesurer les obligations en matière de prestations de l'Hôpital sont comme suit :

	2015	2014
Taux d'escompte	4,00 %	3,75 %
Tendance des coûts dentaires	4,00 %	4,00 %
Tendance des soins médicaux	7,50 %	7,50 %

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2015
(En milliers de dollars)

10. Obligations à long terme (suite) :

(b) Dette à long terme :

La dette à long terme consiste de :

- (i) Prêt renouvelable due sur demande au montant maximal de 25 000 \$ pour financer les dépenses en immobilisations, y compris l'achèvement des améliorations du terrain de stationnement au montant de 12 000 \$. Le prêt porte intérêt au taux préférentiel du banquier moins 0,25% et nécessite des paiements d'intérêt seulement pendant la phase de construction du projet de développement du terrain de stationnement. Au 31 mars 2015 un montant de 5 000 \$ (2014 - néant) a été prélevé sur cette facilité.
 - (ii) Prêt renouvelable due sur demande au montant maximal de 15 000 \$ pour financer la créance à long terme d'AMRIC. Le prêt porte intérêt au taux préférentiel du banquier moins 0,25 % et nécessite des paiements d'intérêt seulement jusqu'à mars 2018, suivi par des versements du principal et des intérêts pour les sept années suivantes pour assurer le plein remboursement du montant total du prêt par mars 2025. Au 31 mars 2015 un montant de 7 000 \$ (2014 - néant) a été prélevé sur cette facilité. Le remboursement de ce prêt est parallèle aux termes et conditions de la créance à long terme d'AMRIC (voir note 4).
- (c) L'Hôpital a conclu un bail en capital d'une durée de six ans pour de l'équipement, avec un paiement mensuel de 19,793 \$.

11. Financement de secours du fonds de roulement :

En mars 2014, l'Hôpital a été informé qu'il était admissible pour le financement unique de secours du fonds de roulement au cours des trois prochains exercices afin d'améliorer sa position d'insuffisance du fonds de roulement. L'Hôpital est admissible à recevoir ces fonds à condition qu'il respecte certaines conditions.

Le financement est à recevoir en trois versements annuels de 19 312 \$.

12. Règlement du plan de fonctionnement postérieur à la construction :

Au cours de l'année en cours, l'Hôpital a reçu confirmation que le MSSLD a finalisé son rapprochement du financement du plan de fonctionnement postérieur à la construction pour les années fiscales 2010-2013. À la suite de ce rapprochement, le MSSLD a confirmé qu'aucun des montants sont payables par l'Hôpital en matière du financement du plan de fonctionnement postérieur à la construction.

Les états financiers de l'exercice précédent comprennent 13 361 \$ en financement du plan de fonctionnement postérieur à la construction qui a été reporté en attendant le rapprochement du MSSLD et a été inclus dans le montant déclaré des revenus reportés. Sur la base des résultats du rapprochement du MSSLD, l'Hôpital a reconnu ce montant à titre de revenus dans l'année en cours.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2015

(En milliers de dollars)

13. Variation des postes de fonds de roulement ne constituant pas d'encaisse :

	2015	2014
Comptes à recevoir	6 199	(5 115) \$
Stocks	(73)	(272)
Dépenses payées d'avance	1 048	(80)
Comptes à payer et frais courus	(22 393)	(335)
Versements sur obligations à long terme échéant au cours du prochain exercice	207	–
	(15 012)	(5 802) \$

14. Régime de pensions :

Les employés de l'Hôpital sont en grande partie membres du régime, qui est un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées. Les cotisations versées au régime pendant l'année au nom des employés se chiffrent à 19 459 \$ (2014 - 18 574 \$) et sont comprises dans les avantages sociaux à l'état des résultats.

15. Autres entités :

Cette section traite des informations à fournir les obligations d'information en ce qui concerne les relations avec les organismes apparentés de l'Hôpital. La relation peut être soit un intérêt économique, l'influence notable, le contrôle conjoint ou le contrôle.

(a) Fondation et Association des bénévoles :

L'Hôpital a un intérêt économique dans la Fondation Horizon Santé-Nord. La Fondation Horizon Santé-Nord fut créée pour promouvoir et participer dans des programmes de levée de fonds pour des projets d'immobilisations et pour assister dans tous les aspects de la recherche médicale entamée. Au 31 mars 2015, le montant dû à l'Hôpital de la Fondation était 799 \$ (2014 - 799 \$). Durant l'année, l'Hôpital a reçu des dons de la Fondation Horizon Santé-Nord s'élevant à 730 \$ (2014 - 1 319 \$).

L'Hôpital a un intérêt économique dans la Fondation du Nord en cancérologie. La Fondation du Nord en cancérologie fut créée pour promouvoir et participer dans des programmes de levée de fonds à travers la région Nord-Est de l'Ontario pour supporter la recherche en cancérologie et les programmes de soins du Programme régional de cancérologie. Au 31 mars 2015, le montant dû à l'Hôpital de la Fondation du Nord en cancérologie était 349 \$ (2014 - 326 \$).

L'Hôpital a un intérêt économique dans la Horizon Santé-Nord Association des bénévoles. L'Association fut créée pour promouvoir et participer dans des programmes de levée de fonds pour des achats d'équipement des projets communautaires liés à la santé et des activités de bénévoles. Au 31 mars 2015, le montant dû à l'Hôpital de l'Association était 23 \$ (2014 - 34 \$).

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2015
(En milliers de dollars)

15. Autres entités (suite) :

(b) Sudbury Hospital Services :

Sudbury Hospital Services fût créé afin de fournir des services de lessive à l'Hôpital. Ces services sont basés sur des taux qui reflètent les coûts, dépenses et débours actuels encourus par Sudbury Hospital Services au cours de leurs opérations régulières. L'Hôpital a une influence notable sur Sudbury Hospital Services. Au cours de l'exercice, l'Hôpital a payé 5 538 \$ (2014 - 5 616 \$) à Sudbury Hospital Services pour des services de lessive. Au 31 mars 2014, le montant dû à l'Hôpital de la part du Sudbury Hospital Services était 188 \$ (2014 - 305 \$).

(c) Sudbury Vascular Laboratory Ltd.:

Sudbury Vascular Laboratory Ltd. fût créée afin d'exploiter un laboratoire vasculaire. L'Hôpital contrôle Sudbury Vascular Laboratory. Au 31 mars 2015, Sudbury Vascular Laboratory Ltd. avait des avances de 45 \$ (2014 - 86 \$) dus à l'Hôpital.

L'information financière sommaire pertinente de Sudbury Vascular Laboratory Ltd. se détaille comme suit :

	Sudbury Vascular Laboratory	
	2014	2013
Situation financière :		
Total des actifs	1 020 \$	1 302 \$
Total des passifs	294 \$	276 \$
Actifs nets	726	1 026
	1 020 \$	1 302 \$
Résultats des opérations :		
Total des revenus	1 495 \$	1 437 \$
Total des dépenses	(1 794)	(1 663)
Impôt à payer	-	43
Excès des revenus sur les dépenses	(299) \$	\$(183)
Flux de trésorerie :		
Encaisse provenant du fonctionnement	(152) \$	62 \$
Encaisse provenant (utilisées pour) des activités de financement et d'investissement	20	(153)
Diminution de l'encaisse	(132) \$	(91) \$

L'information financière pour 2015 n'était pas disponible à la date du rapport des auditeurs indépendants.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2015
(En milliers de dollars)

15. Autres entités (suite) :

(d) Advanced Medical Research Institute of Canada :

Advanced Medical Research Institute of Canada a été créé le 1^{er} avril 2012 pour établir un centre d'excellence en recherche, éducation et formation relatif à la sante et la distribution de soins de santé. L'Hôpital contrôle Advanced Medical Research Institute of Canada, une entité sans capital-actions exonéré d'impôt. Au 31 mars 2015, le montant dû à l'Hôpital de la part d'Advanced Medical Research Institute of Canada était de 7,205 \$ (2014 - 5 358 \$).

16. Éventualités :

(a) Litiges et affaires légales :

L'Hôpital est impliqué dans certains litiges et affaires légales dont les résultats ne sont pas encore déterminables. En ce qui concerne ces litiges et affaires légales, s'il y avait obligation d'acquiescer une réclamation la perte qui en résulterait serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours. La direction considère que ces affaires sont atténuées par une protection d'assurance adéquate.

(b) Matières d'emploi :

Dans le cours normal des opérations, l'Hôpital est impliqués dans certaines négociations relatifs à l'emploi et a comptabiliser des passifs basés sur les estimations de la direction relatif au montant des règlements potentiels lorsque ces montants peuvent être déterminés avec assurance raisonnable.

17. Risques financiers et concentration du risque de crédit :

(a) Risque de crédit :

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles résultant dans une perte financière. L'Hôpital est exposé au risque de crédit relativement aux comptes clients et aux autres investissements.

L'Hôpital évalue les comptes clients sur une base continue et crée des créances douteuses pour les sommes qui ne sont pas recouvrables. Au 31 mars 2015, l'exposition maximum au risque de crédit pour l'Hôpital s'agit de la valeur comptable de ces actifs.

La direction estime que le risque de crédit est minimal car la plupart des balances des comptes clients est recueillies en temps opportun.

L'Hôpital suit un politique de placement approuvé par le conseil d'administration. Au 31 mars 2015, l'exposition maximum au risque de crédit pour l'Hôpital s'agit de la valeur comptable de ces actifs.

Il n'y a pas eu de changement significatif en matière de l'exposition aux risques de crédit en 2014.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2015

(En milliers de dollars)

17. Risques financiers et concentration du risque de crédit (suite) :

(b) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque que L'Hôpital sera incapable de remplir ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Hôpital gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins d'exploitation. L'Hôpital prépare les prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

Les comptes fournisseurs and les charges à payer sont généralement exigibles dans les 60 jours suivant la date de la facture.

Il n'y a pas eu de changement significatif en matière de l'exposition aux risques de liquidités en 2014.

18. Informations comparatives :

Certaines informations comparatives pour 2015 ont été reclassées pour être conformes à la présentation adoptée en 2014.